

PROFESSEUR DE PIANO

Poste à pourvoir le 01/09/2022

Date limite de candidature 17/06/2022

FICHE DE POSTEPôle : **événementiel**
Service : **culture**Filière : **culturelle**
Catégorie : **B**
Grade : **assistant d'enseignement artistique**
Supérieur hiérarchique :**MISSION PRINCIPALE**

Enseigner le piano

ARCHITECTURE DU POSTE

- **Activités et tâches du poste**

Enseigner la musique, et plus spécifiquement le piano
Organiser et suivre les études des élèves
Evaluer les élèves
Conduire des projets pédagogiques et culturels à dimension collective
Conserver une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
Véhiculer une image positive de la Ville

CONTEXTE DE LA SITUATION AU TRAVAIL

- **Relations**

Relations permanentes avec les élèves et leurs parents en position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement
Travail en équipe au sein du pôle événementiel
Relations fréquentes en interne à l'établissement avec la direction et les autres enseignants
Echanges permanents avec les équipes pédagogique et administrative du CRD et de l'antenne neuvilloise, avec le service culture et plus largement le pôle événementiel

- **Conditions particulières du poste de travail**

Travail en salle de cours à l'intérieur de l'école de musique
Déplacements possibles (CRD de Tourcoing, lieux de présentation...)
Mise à disposition d'un parc instrumental, matériels et équipements spécialisés (pupitres, sonorisation, auditorium...), documentation spécialisée (partitions...)
Contraintes d'horaires et de congés : horaires de travail organisés principalement le soir, le mercredi et le samedi et congés pendant les vacances scolaires
Cadre de travail particulier dû au statut de l'établissement spécialisé d'enseignement artistique/antenne du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tourcoing

EXIGENCES DU POSTE

- **Savoirs**

Maîtrise de la théorie et de la pratique des langages artistiques
Connaissances des répertoires, des compositeurs et des interprètes
Connaissances des programmes et des niveaux de qualifications officiels
Maîtrise des cycles, niveaux et nomenclatures des études
Connaissances du cadre réglementaire de l'enseignement artistique
Connaissances des méthodes et techniques pédagogiques
Connaissances des principes de techniques de la relation interpersonnelle (écoute, adaptation, expression...)
Connaissances des caractéristiques des publics, enfants, jeunes et amateurs
Connaissances de l'animation et de la régulation de groupe
Maîtrise des méthodes et techniques d'évaluation
Connaissances d'outils d'évaluation des activités
Connaissances du cadre réglementaire des jurys
Connaissance du cadre réglementaire de la Fonction Publique Territoriale

- **Savoir faire**

Communiquer techniquement des gestes artistiques
Intégrer à son enseignement technique les conditions d'exercice d'une pratique artistique
Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes officiels
S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études
Coordonner ses programmes avec les autres enseignants et avec le projet d'établissement
Repérer les évolutions des pratiques et les attentes en matière artistique et culturelle

Ajuster ses méthodes et modalités pédagogiques en fonction des élèves
Respecter le règlement des études et le règlement intérieur
Être acteur de sa formation continue
Repérer et favoriser l'expression, la personnalité et la sensibilité des élèves
Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif
Mettre en œuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective
Exploiter les résultats de l'évaluation dans l'ajustement des enseignements
Organiser des modalités de contrôle des connaissances et des pratiques artistiques
Identifier et appliquer de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques
Evaluer et perfectionner sa pratique artistique et pédagogique
Participer aux projets de l'établissement et aux saisons culturelles neuvilloises
Être acteur de sa formation continue

- **Savoir être**

Capacité à travailler en équipe
Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement, adaptabilité, réactivité et rigueur
Respect de la déontologie de l'enseignement
Créativité
Sens du contact, aisance relationnelle
Discrétion professionnelle, devoir de réserve et sens du service public
Respect de l'utilisateur